



# AVIS PUBLIC

---

## **ADOPTION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a adopté sa politique de confidentialité lors d'une séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023 à 19 h.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette politique au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville où elle est déposée ou sur le site internet de la municipalité (<https://st-leonard.com/>).

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 24<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

Fait à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 24 novembre 2023.

---

Serge Allaire, directeur général

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil et dans un journal local, le 24 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

---

Serge Allaire, directeur général